

MediaLab

Journalisme, Numérique et Francophonie

Règlement

Art.1 MediaLab est un projet qui rassemble à la fois des **ateliers de formation dans les domaines du journalisme et du numérique**, des **conférences d'échanges et de débats avec des intervenants du monde du journalisme ou du numérique**, des **visites d'entreprises liées au monde du numérique et des médias**, et un **concours de journalisme sur le thème de la francophonie en République de Moldavie**.

MediaLab est organisé par l'Alliance Française de Moldavie, avec le soutien de l'Institut Français et de l'Ambassade de France en Moldavie.

Art.2 L'inscription à ce concours est gratuite et ouverte aux jeunes âgés de 13 à 25 ans. Ils seront amenés à concourir par équipes de deux dans chaque catégorie :

- Les jeunes de 13/16 ans
- Les jeunes de 17/25 ans

Les équipes de deux participants chacune seront constituées lors de la réunion de lancement et de présentation du projet.

Les participations individuelles pourront être acceptées à titre exceptionnel en cas d'impossibilité de constituer une équipe faute d'un nombre suffisant de participants.

Il ne sera pas accepté de nouvelles inscriptions après le lancement du projet.

Art.3 Le lancement du projet aura lieu le **16 mai à 17 heures 30 à l’Espace Médias Tech de l’Alliance Française de Moldavie.**

Une présentation du projet MediaLab sera organisée à cette occasion et toutes les explications seront transmises aux participants.

Le programme prévisionnel est disponible dans l’article consacré au Projet MediaLab sur le site Internet de l’[Alliance Française de Moldavie](#) (Rubrique [actualités](#)).

Les différentes activités du projet seront annoncées sur le site de l’Alliance Française de Moldavie dans la rubrique [événements](#).

Art.4 La date de clôture du projet est fixée au **15 novembre 2018**

Art.5 Inscription

Lors de l’inscription des participants, ceux-ci seront regroupés par équipes de deux dans chaque catégorie d’âge.

Art.6 Les jeunes devront réaliser un **reportage sur la francophonie en République de Moldavie** en utilisant les moyens numériques et vidéos.

Art.7 L’inscription est ferme et définitive sans possibilité d’annulation ou de modification. **Elle est totalement gratuite et inclus la participation à toutes les activités.**

Les participants s’engagent à être assidus aux activités proposées dans le cadre de MediaLab sauf raisons dûment justifiées.

Art.8 Un jury composé de représentants de l’Alliance Française de Moldavie, de l’Ambassade de France à Chisinau et du monde du journalisme et de l’entreprise IT se réunira pour désigner le meilleur reportage dans chaque catégorie selon différents critères originalité du scénario, qualité des images, qualité du montage et commentaires des auteurs. Les deux meilleurs reportages seront primés et les gagnants de chaque équipe se verront offrir chacun une tablette numérique iPad.

Les autres participants recevront également des lots numériques.

Les membres du jury ne seront pas les animateurs du projet, ni les intervenants. De la même façon, les membres du jury ne pourront avoir de liens familiaux avec l’un des participants.

Les décisions du jury sont sans appel.

Art.9 Les gagnants et les participants autorisent les organisateurs à publier et à utiliser leurs noms, prénoms, photos et le récit de ce concours dans la presse, les réseaux sociaux ou sur tout autre support média.

Toutes les photos et toutes les vidéos prises au cours de ce concours seront libres de droit.

Art.10 Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Art.11 Le fait de participer à ce projet implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.